

GROUPE DES ELUS-ES 2020 EGUILLES



Salvator
DI BENEDETTO



Nathalie RAPHÉL



Cécile CAILLAT



Lionel GAUDIOT

VOTE DES ELUS-ES 2020 EGUILLES POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2024

 POUR	1- :RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 (Commentaires document ROB)
 POUR	2- :CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 – ADHESION AU PLAN D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (PACTE) (Commentaires en fin de page)
 ABSTENTION	2- :CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 – Demande de subventions dans le cadre d'un Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2023_2025 (CDTE) – phasage 2024 (Commentaires en fin de page)
PAS DE VOTE	4- :RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022 - DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
 POUR	5- :RACHAT D'UN CAVEAU 6 PLACES DANS LE CIMETIERE COMMUNAL
 POUR	6- :PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – RISQUES PREVOYANCE ET SANTE – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES CONTRAT COLLECTIF DU CDG13
 POUR	7- :TEMPS PARTIEL ET MODALITES D'EXERCICE
 POUR	8- : MISE A JOUR DU PROTOCOLE D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX
PAS DE VOTE	9- : DELIBERATION PORTANT SUR LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022
 POUR	10 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIF
 POUR	11- : ERREUR MATERIELLE DANS LE PROJET ARRETE DU PLUI DU PAYS D'AIX LE 12-10-2023 POUR EXAMEN DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ET DEMANDE D'INTEGRATION DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE DE DISPOSITIONS POUR LE CALIBRAGE DES VOIES PRIVEES (Commentaires document questions)

Les élus-es 2020 Eguilles restent à votre disposition et sont disponibles pour vous rencontrer.

contact@2020eguilles.fr

COMMENTAIRES

QUESTION N°2 : CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 – ADHESION AU PLAN D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (PACTE)
--

Le Plan d'accélération du CDG13 est structuré en 6 engagements pour transformer les bouches du Rhône

- RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION ET DÉVELOPPER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE
- RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION ET RESTAURER LE CYCLE DE L'EAU
- RÉTABLIR LA NATURE EN VILLE ET LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR
- PRÉSERVER LES ENS, LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES DE PROVENCE
- ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES TRANSPORTS À FAIBLE ÉMISSION
- RESTAURER LE LIEN HOMME-NATURE

Dans ce document nous pouvons lire la phrase suivante :

L'assemblée départementale souhaite renforcer ses critères environnementaux dès 2024 avec un nouveau dispositif pour financer le photovoltaïque ainsi qu'une aide exceptionnelle pour réaliser des économies d'eau, en complément de nombreux dispositifs d'aide aux communes déjà mis en place.

Lors du CM du 27 février nous vous proposons la création d'une commission afin de réfléchir à l'implantation d'une ferme photovoltaïque sur le modèle de celui de Ventabren , c'est-à-dire en associant les citoyens et la mairie pour une co-gestion de la ferme.

Modèle qui a fait ses preuves dans beaucoup d'endroits et qui va dans le sens que vous proposez page 42 du ROB Mobilisation de financements alternatifs.

De plus, la commune pourrait équiper les points lumineux de modules intelligents qui permettraient l'éclairage des rues lors du passage d'un piéton ou d'une voiture sur certains axes ou périmètre de la commune. Cela permettrait aux citoyens du centre-ville d'avoir de l'éclairage la nuit à la demande.

Les systèmes sont éprouvés et fonctionnent bien

QUESTION N°3 : CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 – Demande de subventions dans le cadre d'un Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2023_2025 (CDTE) – phasage 2024

VOTE ABSTENTION

Nous aimerions recevoir une synthèse concise mais complète de chaque projet. Cette synthèse devrait inclure des détails tels que l'objectif principal du projet, sa description générale,

En résumé, l'accès à ces informations détaillées sur les projets sollicitant des subventions nous permettra d'appréhender pleinement les enjeux et les opportunités qu'ils représentent pour notre commune. Nous sommes convaincus que cette transparence renforcera notre capacité à prendre des décisions éclairées pour le bien-être et le développement durable de notre collectivité et d'apporter notre vote POUR.

QUESTION N°11 : ERREUR MATERIELLE DANS LE PROJET ARRETE DU PLUI DU PAYS D'AIX LE 12-10-2023 POUR EXAMEN DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ET DEMANDE D'INTEGRATION DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE DE DISPOSITIONS POUR LE CALIBRAGE DES VOIES PRIVEES

Il faudrait rajouter que pour tous les lotissements ou pour des voies assez longues, il soit créer des zones de retournement pour les véhicules de secours.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le rond-point de la Vierge, en prenant la direction de Rognes ou de La Calade via la D543, un mur a été érigé. Ce mur présente plusieurs impacts de voitures, comme vous pouvez le constater sur place.

Lorsque vous conduisez, ce mur déporte les automobilistes vers l'autre voie, ce qui entraîne des conflits de circulation, des arrêts sur la voie de gauche ou même des accrochages au mur.

De notre point de vue, il est nécessaire d'apporter des modifications à ce mur afin de résoudre les problèmes qu'il engendre pour la circulation.